

**Merci Monsieur le Président,**

Tout d'abord, la délégation de l'Union des Comores que je conduis aimerait féliciter Mr Alex Van Meeven, Représentant Permanent du Royaume de Belgique à l'ONU, pour son élection en qualité du Président de Conseil des Droits de l'Homme.

Les félicitations de ma délégation s'adressent également à Son Excellence Mr Marten, Ambassadeur Permanent, qui a conduit avec courage et détermination le Conseil au cours du cycle précédent.

**Mr le président,**

Pour cette session du jour, destinée à l'examen du document final, examiné lors de notre rencontre du mois de mai passé, je voudrais tout d'abord exprimé toute la reconnaissance de mon pays pour avoir pu, grâce au soutien de notre organisation prendre part à cette rencontre du jour.

Nos remerciements s'expriment tout particulièrement à l'endroit du secrétariat du conseil pour les efforts particuliers fournis.

Je voudrais les témoigner enfin pour le Mexique, la Grande Bretagne et le Ghana pour l'assistance intellectuelle qu'elles nous ont manifestée pour que ce rapport soit aujourd'hui un document que je souhaite avoir votre adoption.

**Mr le président,**

En toute évidence, en moins d'un semestre depuis notre dernière rencontre, l'on peut s'imaginer, à juste titre, que des interrogations sur les droits humains ayant suscitées des inquiétudes auprès de certains intervenants d'alors méritaient d'obtenir, avant cette rencontre des résultats positifs.

Voilà pourquoi je voudrais vous annoncer déjà que les détenus militaires séparatistes sont aujourd'hui libres et ont regagné leur île d'origine Anjouan.

Les politiques qui refusaient, dans l'île de la Grande Comore, de se soumettre au respect d'application de la constitution révisée le 17 mai ne sont plus sous inquiétude judiciaire et encore moins pénitentiaire.

Ces deux exemples reflètent succinctement, les avancées depuis notre dernière rencontre du mois de mai.

C'est pour dire Mr le président et chère assistance que les 52 recommandations sur lesquelles se sont inscrites les Comores constituent un document d'engagement auquel elles réitèrent leur attachement pour les voir mis en œuvre.

C'est pour enfin insister que mon pays reste et continue à s'inscrire profondément aux idéaux des droits humains.

En cette adoption que nous souhaitons, et que chacune et chacun de vous a eu à donner sa précieuse et louable appréciation, je voudrais dire solennellement que le résultat ne sera pas laisser gésir dans des tiroirs.

Je vous remercie